CCAH (Comité National Coordination Action Handicap)

Activité	Association de soutien aux projets
Besoin	coherence
Site	http://www.ccah.fr
Forme juridique	Association (reconnue d'intérêt public)
Champ d'activités/agences	National
Public	Tous publics)
Permanents	?
Bénévolat	?
Adhérents	? adhérents

Site

Extrait au 01/03/2016

“**Qu’est-ce qu’un Groupe paritaire de Protection Sociale (GPS) ?**

Un Groupe paritaire de Protection Sociale est une association pilotée par les partenaires sociaux (représentants des salariés et des employeurs) qui est chargée de mettre en œuvre les régimes complémentaires obligatoires de retraite (Agirc et Arrco) au sein des entreprises. Grâce à leur expertise sociale, ces institutions proposent également souvent des offres de prévoyance, de santé et d’épargne aussi bien aux particuliers (contrats individuels) qu’aux entreprises (contrats collectifs).

Aujourd’hui, on compte 16 groupes de protection sociale en France.

Laurent Huyghe est Président du CCAH depuis le 14 décembre 2015. Il est actuellement Directeur Action sociale, Ingénierie et Entrepreneuriat social au sein du groupe de protection sociale HUMANIS.

Propos Le CCAH se distingue depuis sa création par la singularité du regroupement en son sein d’organismes privés et associatifs. Comment percevez-vous aujourd’hui l’intérêt d’un tel espace de collaboration ?

Un tel espace de collaboration qui réunit des financeurs, tels que les Groupes de protection sociale, des entreprises, des comités d’entreprises et des mutuelles, et les grandes associations du secteur du handicap porteuses de projets, est un facteur de richesse mais aussi un facteur d’innovation à travers une dynamique collective. Le CCAH a comme objectif premier de rassembler, de mutualiser, les acteurs, les expertises et les moyens au service d’une action collective d’intérêt général. La diversité de ses adhérents lui apporte une vision large et plurielle des enjeux sociétaux liés au handicap en créant des espaces d’échange et de partage. En regroupant en un seul lieu ressources des acteurs engagés et complémentaires, le CCAH détient une force sans égale grâce à la mise en commun des moyens de financement, des connaissances, des énergies et des expertises.

Activités … Avec le souci de répondre au plus près aux besoins et attentes des personnes handicapées et de leurs familles, le CCAH entend participer à la multiplication de solutions permettant une participation à une vie sociale pleine et entière et accompagner ainsi la démarche d’inclusion des personnes handicapées.

En 2014, les membres du CCAH ont accordé plus de 15 millions d’euros de subventions sur

l'ensemble du territoire français.

Qui peut adresser une demande de subvention ?

Tout représentant d'un établissement ou service médico-social, d'une structure publique ou privée (association, fondation, coopérative ou entreprise privée) situé en France métropolitaine ou dans les DOM – TOM.

Quels sont les types de projets soutenus ? Le CCAH participe au financement de projets en direction des personnes handicapées et de leurs familles leur permettant d'accéder à leur citoyenneté.Les domaines d'activités sont nombreux et reprennent l'ensemble des aspects de la vie sociale : intégration scolaire, insertion professionnelle, accès aux loisirs, au sport et à la culture, aide à domicile et accompagnement, accès aux transports, aide au répit, etc.

Le CCAH participe également au financement de structures et services destinées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes handicapées.Sont concernés : les projets de création, d'extension, de rénovation ou tous projets améliorant la vie quotidienne des personnes handicapées au sein de la structure.Pour les projets nécessitant un accord des autorités compétentes (ARS et/ou Conseil général), le projet doit s'inscrire dans le cadre d'une procédure d'appel à projets ou avoir obtenu un arrêté de création.

Le CCAH, en partenariat avec l'ANCV, propose des aides financières à travers le programme d'aide au départ en vacances destinés aux travailleurs d'ESAT et aux anciens travailleurs. En partenariat avec la Fondation Internationale de Recherche Appliquée sur le handicap (FIRAH), le CCAH finance également des projets de recherche appliquée évalués et sélectionnés par le comité éthique et scientifique de la FIRAH. Plus d'informations : www.firah.org/. ..."

Appréciation

Originalité	Soutien financiers à des projets...
Qualité informative du site	Très bonne

 En 2014, les membres du CCAH ont accordé plus de 15 millions d'euros de subventions sur l'ensemble du territoire français.

Le CCAH semble lié au groupe Groupe paritaire de Protection Sociale (GPS) HUMANIS

Ressources,, Organisme, Cohérence

From:
https://www.la-plateforme-stevenson.org/v4/ - **La Plateforme Stevenson**

Permanent link:
https://www.la-plateforme-stevenson.org/v4/ressources/agirpage/ccah_comite_national_coordination_action_handicap

Last update: **2022/10/29 10:44**